

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 27 (1919)
Heft: 4

Artikel: Le musée du Vieux-Lausanne
Autor: Bonard, Arnold
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-22375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LE MUSÉE DU VIEUX-LAUSANNE

Le 15 février 1898, à l'instigation du peintre Charles Vuillermet, qui portait à tout ce qui touche Lausanne et son passé, une affection passionnée et l'intérêt le plus éclairé, et sur la proposition de M. Louis Gagnaux, syndic à ce moment-là, la Municipalité de Lausanne décidait, en principe, la création d'un « Musée municipal du Vieux-Lausanne », et instituait une commission chargée de recueillir, pour ce Musée, et d'y conserver tous les objets intéressant le passé de la Ville, au point de vue archéologique et historique : documents iconographiques, graphiques et autres, meubles, costumes, ustensiles de toutes sortes ; d'encourager les fouilles et les recherches propres à éclairer l'histoire lausannoise et d'en enregistrer les résultats ¹.

Le jeudi 24 février 1898, la Commission du Vieux-Lau-

¹ Voici l'extrait du procès-verbal de la séance de la Municipalité du 15 février 1898 :

« Ensuite de la demande motivée de M. Charles Vuillermet, » en date du 15 février, M. le syndic propose la création d'une » commission spéciale, qui s'occuperait de tout ce qui intéresse » l'archéologie et l'histoire de Lausanne. Cette commission se- » rait appelée la Commission du Vieux-Lausanne et serait com- » posée de sept membres, sous la présidence de M. le syndic. La » municipalité accepte et décide de composer cette commission » de MM. le syndic ; Charles Vuillermet, artiste-peintre ; Albert » Naef, archéologue ; Paul Vulliet, député ; André Kohler, pro- » fesseur ; Henri Bergier, étudiant ; Paul Maillefer, municipal. »

M. Paul Maillefer donna sa démission le 25 août 1898, et M. Albert Naef quitta à fin 1900 la Commission, qui fut complétée,

sanne se réunissait pour la première fois, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Louis Gagnaux, syndic. Elle décidait de se réunir régulièrement le quatrième jeudi de chaque mois, à 4 heures et demie du soir, désignait comme vice-président M. Charles Vuillermet, et appelait comme secrétaire M. Aloys Haemmerli, sous-secrétaire municipal.

La Commission s'occupe de multiples questions. Elle essaie, inutilement, d'obtenir la restitution de divers objets anciens intéressant Lausanne remis en 1873 au Musée cantonal; elle demande à l'Etat qu'une salle soit réservée dans le futur bâtiment universitaire pour le Vieux-Lausanne; elle charge M. Alfred Millioud, aide-archiviste cantonal, de recherches et de copies dans les archives de Turin; elle fait rechercher les traces de l'échafaud de Vidy et en relève le plan; elle demande à Maurice Wirz un rapport sur le classement du futur Musée; elle recueille des restes de constructions, des documents, des objets mobiliers; elle charge Paul Vionnet de conserver par la photographie toutes les parties de Lausanne menacées de disparition ou de transformation: Paul Vionnet s'acquitta de cette tâche avec un zèle, un dévouement, un art et un désintéressement admirables.

La Commission a pour toutes ressources une allocation municipale annuelle de 500 fr., portée à 1000 fr. dès 1899. Ses membres, cela va de soi, n'émargent pas au budget: seul les anime l'amour du passé. A plusieurs reprises, ils expri-

dès le 27 octobre 1898, par Benjamin *Dumur*, ancien président du Tribunal de Lausanne, et Jules *Mellet*; dès le 30 mars 1899, par Paul-Louis *Vionnet*, ancien pasteur; dès le 6 novembre 1899, par M. Charles-Auguste *Bugnion*, banquier, qui en devint le caissier en juin 1901; dès le 28 juin 1900, par MM. Maurice *Barbey*, étudiant en droit, qui donna sa démission au début de 1902; Arnold *Bonard*, journaliste; Dr Jacques *Larguier des Bancels*, médecin; Charles *Melley*, architecte. M. Louis Gagnaux ayant quitté la Municipalité, la Commission du Vieux-Lausanne fut présidée, dès le 29 décembre 1900, par Berthold *van Muyden*, élu syndic le 26.

ment le vœu que l'on intéresse la population au but qu'elle poursuit. Le 31 octobre 1901, M. Arnold Bonard lui présente un rapport sur l'organisation du Vieux-Vevey et sur la transformation de la Commission en une « Association du Vieux-Lausanne », dont pourraient faire partie, moyennant le paiement d'une modeste contribution, toutes les personnes désireuses de contribuer à la création d'un Musée du Vieux-Lausanne; le 19 décembre suivant, la Commission décidait, et l'organisation d'une exposition du Vieux-Lausanne et la fondation d'une Association. Le 9 janvier 1902, un projet de statuts, élaboré par M. Aloys Haemmerli, secrétaire, était discuté article par article et adopté. Le 11, la Municipalité y donnait sa sanction. Les jours suivants, un appel avec bulletin d'adhésion était lancé à 2500 exemplaires à la population lausannoise; vingt-deux personnes y répondent par l'engagement d'un versement de 50 fr., 170 par la promesse d'une cotisation annuelle de 3 fr.

Le 6 février 1902, au Collège de la Croix-d'Ouchy, se constituait, sous la présidence de Berthold van Muyden, l'Association du Vieux-Lausanne¹.

Aux termes des statuts, l'Association a pour but « de rechercher et de recueillir ce qui concerne le passé de Lausanne au point de vue archéologique ou historique, en vue d'en enrichir le Musée municipal du Vieux-Lausanne, fondé en 1898 ». Ils ajoutent que « cet établissement est la propriété de la commune de Lausanne » et qu'« il est administré par la Municipalité ou par des personnes désignées par elle ». Peuvent faire partie de l'organisation « toutes les personnes qui s'engagent à verser une contribution annuelle

¹ Le même jour, la Commission du Vieux-Lausanne, qui allait revivre sous une autre forme, se réunissait pour la dernière fois et clôturait ses travaux: elle avait tenu quarante-deux séances: dix en 1898, onze en 1900, onze en 1901 et dix en 1902.

d'au moins trois francs » ou une contribution unique de cinquante francs. Les membres sont convoqués, une fois l'an, en assemblée générale pour nommer un comité d'au moins quinze membres, renouvelables par tiers et rééligibles, pour vérifier les comptes, examiner la gestion, discuter les questions générales. L'Association, ainsi que son comité, est présidée, de droit, par le syndic de Lausanne, qui y représente la Municipalité. Tous les objets reçus ou acquis deviennent la propriété de la commune, qui fait à l'Association un subside annuel de mille francs.

Le premier comité fut ainsi composé : Berthold van Muyden, syndic, président ¹ ; Dr Charles David, conseiller municipal, directeur des Ecoles, vice-président ; Henri Bergier, notaire ; Arnold Bonard, journaliste ; Charles-Auguste Bugnion, banquier ; Eugène Delessert, professeur ² ; Benjamin Dumur, ancien président ³ ; Paul-Emile Dutoit, avocat ⁴ ; André Kohler, professeur ; Dr Jean-Jaques Larguier des Bancelles, médecin ⁵ ; Jules Mellet ⁶ ; Charles Melley, architecte ; Paul Vionnet, ancien pasteur ⁷ ; Charles Vuillermet, peintre ⁸ ; Paul Vulliet, ancien professeur ⁹, avec M. Aloys Haemmerli, sous-secrétaire municipal, comme secrétaire.

L'une des premières manifestations de l'activité de l'Association, ou plutôt de son Comité, fut l'organisation d'une exposition rétrospective d'objets anciens, de tableaux, de dessins, de photographies, de gravures rappelant le passé lausannois. Cette exposition, destinée à populariser le but et la tâche de l'Association, réalisée par un comité de trente-trois membres répartis en huit sections, fut ouverte du 7 au 29

¹ Décédé le 19 avril 1912. — ² Décédé le 3 février 1915. —

³ Décédé le 11 février 1915. — ⁴ Décédé le 11 février 1913. —

⁵ Décédé le 4 mai 1904. — ⁶ Décédé le 10 octobre 1906. — ⁷ Décédé le 19 janvier 1914. — ⁸ Décédé le 5 décembre 1918. — ⁹ Décédé le 24 mars 1909.

juin 1902 dans la salle de gymnastique de la Grenette. Son succès fut complet ; la recette fut de 2937 fr. 50 et le bénéfice net de 342 fr. 89. Les entrées produisirent 2420 fr. 75.

Une autre exposition, organisée en 1908, du 25 juin au 26 juillet, au Palais de Rumine, dans la salle réservée pour le Musée industriel, n'eut pas moins de succès : les recettes atteignirent 1322 fr. 60, et le bénéfice net, 200 fr. 20.

Entre temps, pour autant que le permettaient de très modestes ressources, le comité de l'Association acquérait ou recevait une quantité croissante d'objets. Au mois d'octobre 1902, il faisait opérer, au sud de la Cathédrale, des recherches en vue de retrouver les traces de la fonte des cloches ; il s'intéresse aux tombes découvertes le 19 septembre 1902 à la place de la Madeleine ; à l'œuvre de conservation poursuivie par le Comité de la Tour de l'Ale qui, sa tâche achevée, lui confie ses archives ; au sort de la Cure de la Madeleine, aux fouilles exécutées par l'Etat de Vaud du 9 mars au 19 mai 1904, sous la surveillance de M. Recordon fils, au nord de la Cathédrale, en vue de retrouver les restes du cloître ¹. Il a fait part à l'Etat de ses vues au sujet de la conservation du caractère du quartier de la Cité ², etc., etc.

L'Association du Vieux-Lausanne a reçu de nombreux témoignages d'intérêt effectif et des dons, au nombre desquels il faut citer la somme de 5000 fr. qui lui a été remise en 1913 par M. J.-J. Mercier-de Molin, en souvenir de son père, Jean-Jacques-Pierre-François Mercier, décédé à Nice le 30 mars 1903 ; un legs de 5000 fr. de Paul Vulliet, qui fut l'un de ses membres les plus dévoués ; un don anonyme de 1000 fr. fait à l'occasion de l'ouverture du Musée ; la remise

¹ Voir, dans le *Rapport du Comité sur sa gestion de 1904*, les intéressantes « notes » de Charles Vuillermet sur les résultats de ces fouilles.

² *Idem*, pour 1905 et 1906.

gracieuse, par M. Aloys de Seigneux-Dapples, au nom de sa famille, de vingt-trois tableaux de membres de la famille de Seigneux, dont plusieurs ont rempli des charges publiques à Lausanne (lieutenant-baillival, bourgmestre, banneret, pasteur, professeur, etc.) ; le don, fait par M. Jules Dumur, ingénieur, de la précieuse collection de notes recueillies par le président Dumur, son frère, dans un patient labeur de plus de quarante ans, ainsi que de nombreux volumes. Berthold van Muyden a désiré que son intéressant ouvrage *Pages d'Histoire lausannoise* fût vendu au profit de l'Association.

Tour à tour, les collections qu'amassait l'Association ont été logées, en attendant l'installation d'un local qui leur fût spécialement destiné, à l'Hôtel-de-Ville, dans les bâtiments scolaires de la Croix-d'Ouchy puis de Prélaz, dans un local sous les escaliers du Musée Arlaud, dans la Tour de l'Ale, au n° 12 de la Place de la Cathédrale (où siègent les Conseils de Prudhommes), enfin dans l'Evêché restauré.

L'Association du Vieux-Lausanne a tour à tour été présidée par MM. les syndics Louis Gagnaux ¹, Berthold van Muyden ², André Schnetzler ³ et Paul Maillefer ⁴. Outre le syndic, la Municipalité a toujours été représentée dans le Comité par un autre de ses membres, remplissant les fonctions de vice-président.

Le comité de l'Association du Vieux-Lausanne est actuellement composé de MM. Paul Maillefer, syndic ; Auguste Gaillard, municipal ; Henri-Samuel Bergier, notaire ; Arnold Bonard, journaliste ; Georges-Antoine Bridel ⁵ ; Charles-

¹ Elu le 14 décembre 1897, entré en fonctions le 1^{er} janvier 1898, démissionnaire le 17 décembre 1900.

² Elu le 26 décembre 1900, entré en fonctions le 1^{er} janvier 1901, démissionnaire le 18 juillet 1907, décédé le 21 avril 1912.

³ Elu le 16 juillet 1907, entré en fonctions le 1^{er} août 1907, démissionnaire le 31 décembre 1910, décédé le 20 juin 1911.

⁴ Elu le 13 décembre 1910, entré en fonctions le 1^{er} janvier 1911.

⁵ Nommé le 6 décembre 1907, à la place de Jules Mellet, décédé.

Auguste Bugnion ; Dr Charles David ¹ ; Jules Dumur, ingénieur ² ; François Fiaux, notaire ³ ; Charles Gilliard, professeur ⁴ ; André Kohler, professeur ; Henri Marguerat ⁵ ; Charles Melley, architecte ; Maxime Reymond, archiviste ⁶ ; Adrien Taverney, professeur ⁷.

A la fin de 1918, l'Association du Vieux-Lausanne avait tenu sept assemblées générales, à savoir :

I. Le *jeudi 6 février 1902* (séance constitutive), au Collège de la Croix-d'Ouchy, sous la présidence de Berthold van Muyden, syndic.

II. Le *jeudi 30 juillet 1903*, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence du Dr Charles David, municipal, vice-président, séance suivie d'une visite à la Tour de l'Ale restaurée.

III. Le *14 avril 1904*, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de B. van Muyden, syndic, où Charles Vuillermet exposa les résultats des fouilles opérées au nord de la Cathédrale pour retrouver l'emplacement du cloître, séance suivie d'une visite de ces fouilles.

IV. Le *17 juillet 1908*, au Palais de Rumine (salle Tissot), sous la présidence d'André Schnetzler, syndic, où B. van Muyden exposa ses idées sur ce que devrait être le Mu-

¹ Nommé le 26 janvier 1910, à la place de Paul Vulliet, décédé.

² Nommé le 8 novembre 1915, à la place de Benjamin Dumur, décédé.

³ Nommé le 8 novembre 1915, à la place de Berthold van Muyden, décédé.

⁴ Nommé le 8 novembre 1915, à la place de Paul-Ernest Dutoit, décédé.

⁵ Nommé le 27 décembre 1918, à la place de Charles Vuillermet, décédé.

⁶ Nommé le 18 novembre 1915, à la place de Paul-Louis Vionnet, décédé.

⁷ Nommé le 27 décembre 1918, à la place de Georges Rouge, démissionnaire, qui avait été élu le 18 novembre 1915 à la place de Eugène Delessert, décédé.

sée, et où il exprima l'espoir de voir un jour l'Evêché devenir le siège du Musée romand, pour tous les pays ayant fait partie de l'ancienne Bourgogne transjurane, séance suivie d'une visite à l'Exposition du Vieux-Lausanne, installée dans la salle réservée au Musée d'Art industriel dans l'édifice de Rumine.

V. Le *jeudi 18 novembre 1915*, à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle du Conseil communal nouvellement restaurée, sous la présidence de M. le Dr Paul Maillefer, syndic, qui rendit hommage à la mémoire de Paul Vulliet, André Schnetzler, Berthold van Muyden, Paul-Emile Dutoit, Paul-Louis Vionnet, Eugène Delessert, Benjamin Dumur, décédés entre temps¹. M. Maxime Reymond y présenta une captivante étude sur la *Conjuration d'Isbrand Daux*². MM. Jules Dumur, ingénieur ; Charles Gilliard, professeur ; Maxime Reymond, archiviste ; François Fiaux, notaire ; Georges Rouge, architecte, y furent élus membres du Comité.

VI. Le *mercredi 18 octobre 1916*, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Conseil communal, sous la présidence de M. Paul Maillefer, syndic, séance suivie d'une visite au Vieil Evêché restauré.

VII. Le *vendredi 27 décembre 1918*, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Conseil communal, sous la présidence de M. Paul Maillefer, syndic, qui rendit hommage à la mémoire de Charles Vuillermet, décédé le 5 décembre, à qui le Vieux-Lausanne doit son existence. M. Adrien Taverney, professeur, y fut élu membre du Comité à la place de M. Georges Rouge, démissionnaire, et M. Henri Marguerat, licencié ès lettres, à la place de Charles Vuillermet.

¹ Voir *Revue Historique Vaudoise* 1915, p. 362.

² *Ibid.*, 1916, pp. 43, 359, et 1917, p. 1.

Pendant le même temps, c'est-à-dire du 6 février 1902 à la fin de 1918, le Comité a tenu cinquante et une séances. Nous ne saurions ici le suivre dans chacune d'elles. Les questions les plus diverses ont tour à tour sollicité ou retenu son attention. Mais sa principale tâche a été la transformation de l'Ancien Evêché et l'installation dans les locaux restaurés du Musée du Vieux-Lausanne.

* * *

Dès les débuts, le Comité du Vieux-Lausanne a songé au Vieil Evêché pour y loger ses collections. Le 9 juin 1904 déjà, la Municipalité présentait au Conseil communal un préavis relatif à la transformation, dans ce but, de l'antique édifice¹. Le Conseil communal l'ajourna, sur la proposition de l'un de ses membres, M. Emile Bonjour, qui proposa la démolition de l'édifice et le prolongement de la terrasse de la Cathédrale jusqu'à la rue St-Etienne.

Le 7 juillet 1908, la Municipalité, revenant à la charge, décidait de faire étudier le transfert du logement du géolier de l'Evêché, de l'annexe de Guy de Prangins, dans le corps principal de l'Evêché, où se trouvent encore quelques cellules, afin de mettre à la disposition de l'Association du Vieux-Lausanne, pour y installer son musée, la tour improprement appelée « donjon » et l'annexe du XIV^{me} siècle. Cette étude faite, elle décidait, le 17 octobre suivant, de faire exécuter le travail projeté ; le 24 octobre, le Comité du Vieux-Lausanne votait un crédit de 500 fr. pour l'enlèvement des cloisons intérieures. Le 22 juillet 1909,

¹ Voir *Bulletin des Séances du Conseil communal*, 1904, p. 579 (séance du mardi 4 juin 1904). *Transformation de l'Evêché* (préavis avec notice historique, dû au syndic B. van Muyden), 1905, p. 463 (séance du mardi 9 mai 1905). *Transformation des Prisons de l'Evêché* (rapport de M. Alphonse Dubuis, aujourd'hui conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes).

après une visite détaillée de l'édifice, en compagnie de M. le Dr Albert Naef, archéologue cantonal, le Comité prenait la résolution de faire procéder à l'exploration archéologique de l'édifice et de demander dans ce but, à l'Etat de Vaud et à la Confédération, des subsides qui lui furent accordés. Le 26 janvier 1910, M. Otto Schmidt, architecte à Veytaux-Chillon, était chargé de diriger les travaux d'exploration, qui se firent par les soins de M. Jules Pache-Thuillard, entrepreneur, du 5 mars 1910 au 11 avril 1911¹. M. O. Schmidt fut chargé d'élaborer un projet de restauration, qui fut successivement approuvé par le Comité du Vieux-Lausanne, par la Municipalité, par le Service cantonal des Monuments historiques, par le Département fédéral de l'Intérieur et par le Conseil fédéral, en date du 19 octobre 1912. Il fut soumis au Conseil communal qui, à son tour, le 23 décembre 1913, lui donna son approbation et vota pour son exécution un crédit de 60,000 fr.², complété le 20 décembre 1915 par un crédit supplémentaire de 43,500 fr.³.

Les travaux, entrepris au début de 1914, ont été retardés par la grande guerre et complètement suspendus du 1^{er} août 1914 au 20 mars 1915. Ils se sont terminés en 1917. Ils ont exigé de l'Association un sacrifice de 12,000 fr., non comprises les sommes importantes qu'a coûté l'aménagement du Musée dans l'édifice restauré.

¹ Voir *Rapport du Comité sur sa gestion pendant les années 1908-1914*, p. 3 et suiv.

² Voir *Bulletin des Séances du Conseil communal*, 1913, II, p. 326 (séance du mardi 9 décembre 1913). Préavis : *Restauration du Vieil Evêché et installation du Musée du Vieux-Lausanne*, pp. 426 et 535, rapport de M. Ernest Dubois et discussion.

³ Voir *Bulletin des Séances du Conseil communal*, 1915, p. 356 (séance du mardi 23 novembre 1915). Préavis : *Restauration du Vieil Evêché, Crédits supplémentaires et installations nouvelles*, p. 443. Séance du mardi 14 décembre 1915 : Rapport de M. Ernest Dubois, pp. 471 et 490.

Le 27 décembre 1918, à l'occasion de son Assemblée annuelle, l'Association du Vieux-Lausanne, sous la présidence de M. le syndic Maillefer, inaugurerait enfin le musée qu'elle avait créé¹.

Le Vieil Evêché est l'édifice civil le plus ancien du canton de Vaud, Avenches mis à part. Il a servi de résidence aux évêques de Lausanne jusque vers 1430. A l'Evêché primitif, datant probablement du XI^{me} siècle, plusieurs fois détruit par le feu, Guy de Prangins ajouta, de 1373 à 1385, une aile s'appuyant sur la seule des quatre tours qui reste encore, improprement appelée donjon, et comprenant, au rez-de-chaussée, une salle à manger ; au premier étage, une chambre de réception ou d'apparat dite « chambre peinte » ; au deuxième étage, une grande pièce.

C'est dans l'annexe du XIV^{me} siècle et dans la tour qu'ont été installées, par les soins de M. Aloys Haemmerli, le dévoué secrétaire de l'Association, et de M. Henri Pelet, architecte², désigné comme conservateur du Musée, les collections patiemment et illassablement réunies par l'Association et qui peuvent être visitées, gratuitement, le samedi de 2 à 4 heures et le dimanche de 10 h. à midi et de 2 à 4 heures ; les autres jours ; moyennant une finance d'entrée de 1 franc (50 centimes pour les membres de l'Association). Les collections remplissent quatorze salles : la grande salle du rez-de-chaussée, la chambre peinte du premier étage et la grande salle du deuxième étage, ces trois salles aménagées dans la tour, plus quatre salles supplé-

¹ Pour le vieil Evêché, voir : Maxime Reymond : *Les Châteaux Episcopaux et les Hôtels-de-Ville de Lausanne*, extrait des *Mémoires et Documents* publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande ; deuxième série, tome IX, Lausanne 1911. — Maxime Reymond : « Les dernières fouilles dans la cour de l'Evêché de Lausanne », *Revue Historique Vaudoise*, 1917, p. 84. — Charles Vuillermet : *Exploration du Vieil Evêché*, Lausanne, 1912.

² Reçu membre de l'Association le 9 juin 1904.

mentaires, au rez-de-chaussée du bâtiment primitif de l'Evêché ¹.

Encore que rien ne saurait remplacer une visite du Musée, disons que l'extérieur déjà pique la curiosité : dans la cour, qui a fait l'objet d'une exploration archéologique, ont été ingénieusement disposés des objets lapidaires et autres provenant de fouilles ou de démolitions.

Dans la salle dallée du rez-de-chaussée (cuisine épiscopale du XV^e siècle) figurent, entre autres, un monumental télescope, des drapeaux de sociétés aujourd'hui disparues ; des chaises à porteurs, rappelant le temps de Voltaire et du docteur Tissot. Dans les locaux adjacents de la tour ont été reconstitués, d'une part, l'atelier du fondeur Lacombe, jadis au Grand-St-Jean, de l'autre, la chapelle de la secte des Mystiques.

Une rampe d'escalier, ornée d'un buste et d'un médaillon de Druet, ainsi que de tableaux du paysage lausannois d'autrefois, conduit à la grande pièce du premier étage, qui était la salle d'honneur des évêques, dite « Salle peinte ». On a eu le bon goût de n'y pas entasser les meubles, afin de laisser apparaître l'harmonie de ses proportions, la décoration des murs, où se voient encore, plus ou moins bien conservées, des sentences morales en latin. C'est là qu'ont été placés les portraits de la famille de Seigneux. Deux cabinets aménagés dans la tour renferment, l'un une collection d'antiquités romaines, l'autre, la « Salle Dumur », contenant les livres, documents historiques, meubles, ayant appartenu au président Benjamin Dumur et remis au Vieux-Lausanne par sa famille en souvenir de celui qui a fouillé le passé avec tant d'amour et tant de bonheur.

¹ Voir *Gazette de Lausanne*, N° 355 du 29 décembre 1918, « Vieux-Lausanne », Ern. D., et *Revue* des 26 et 27 janvier 1919, « Le Musée du Vieux-Lausanne », V. F.

Au deuxième étage, où l'on accède soit par le grand escalier (nouveau) soit par le « viret » (petit escalier tournant), sont exposés de beaux meubles, un poêle en faïence, des peintures, des sceaux, des cachets, des fers à gaufres, des marques à beurre, une collection d'étains qui est l'une des choses les plus précieuses de cette pièce, où les énormes « channes » ou « semesses » des paroisses lausannoises brillent à l'égal de leurs voisines, les coupes d'argent employées à la communion.

Dans une encoignure ont été placées des miniatures et des tableautins. A l'angle opposé, dans la tour, a été reconstituée une petite cuisine d'il y a cent cinquante ans. Tout au haut de la tour, dans une chambrette d'où la vue est fort étendue, ont été groupés des spécimens des anciennes mesures, voisinant avec un coffre-fort, de vieux berceaux, des bassinoires, etc.

Dans des salles en enfilade, dites « Salles blanches », aménagées dans le bâtiment principal de l'Evêché, au niveau de la cour, sont ingénieusement disposés des uniformes, des armes, des robes, des coiffures, des monnaies, des imprimés anciens, des dessins, des estampes, un fragment de décor du théâtre de Voltaire à Mon-Repos, etc., etc.

A elle seule, la promenade dans le vieil édifice est une jouissance, parce qu'il a été restauré avec goût et intelligence et qu'on n'aurait pu loger, dans un cadre qui lui convînt mieux, le musée où se lisent d'une façon si charmante les annales lausannoises.

Le Musée du Vieux-Lausanne est placé sous le contrôle d'une délégation du Comité, la « Commission du Musée », composée de cinq membres, à savoir MM. Paul Maillefer, syndic, président ; H.-S. Bergier, notaire ; G.-A. Bridel, éditeur ; André Kohler, professeur ; Aloys Haemmerli,

secrétaire municipal. M. le major Henri Pelet, architecte, en est le très compétent et très dévoué conservateur.

Arnold BONARD.

SOURCES :

Procès-verbaux de la « Commission du Vieux-Lausanne » (au Musée du Vieux-Lausanne).

Procès-verbaux du Comité de l'Association du Vieux-Lausanne, I, II.

Procès-verbaux des Assemblées générales de l'Association du Vieux-Lausanne.

Procès-verbaux des séances de la Municipalité.

Rapports de gestion de la Municipalité de Lausanne au Conseil communal, administration générale, 1898, p. 23 ; 1900, p. 23 ; 1901, p. 23 ; 1902, p. 19, etc.

Bulletin officiel des Séances du Conseil communal, 1904, p. 579 ; 1905, p. 463 ; 1913, p. 326 ; 1915, pp. 356, 443, 471, 490.

Maxime Reymond : *Les dernières fouilles dans la cour de l'Evêché de Lausanne* (illust.), « Revue Historique Vaudoise », 1917, p. 84.

Charles Vuillermet : *Exploration du Vieil Evêché*, 1902.

Revue Historique Vaudoise, 1915, pp. 160, 362 ; 1916, p. 219.

Maxime Reymond : *Les Châteaux épiscopaux et les Hôtels-de-Ville de Lausanne*, Lausanne, 1911.

Les quotidiens de Lausanne, les jours qui suivent les dates des Assemblées générales.

Patrie Suisse, Nos 191, du 16 janvier 1901, p. 21 (Ancien Evêché) ; 296, du 25 janvier 1905, p. 18 (Les prisons de Lausanne) ; 306, du 14 juin 1905, p. 137 (Le Lausanne qu'on menace : l'Evêché) ; 431, du 30 mars 1910, p. 81 (Le Lausanne qu'on restaure) ; 660, du 8 janvier 1919, p. 41 ; 662, du 5 février 1919, p. 25 ; 664, du 5 mars 1919, p. 55 (Le Musée du Vieux-Lausanne).

A. B.
